



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 117

## MAI 2017

### LE NOUVEAU HÉRAUT DE LA LUTTE ÉCOLOGIQUE : LE PLUS POLLUEUR ET LE MOINS VÉRIFIABLE

La rédaction de ce bulletin s'achève alors que deux événements viennent marquer la vie internationale. Des discussions s'ouvrent les 1 et 2 juin à Bruxelles entre l'Union européenne et la Chine ; elles ont sans doute de l'importance pour les affaires commerciales ou le climat mais jusqu'à présent n'ont débouché sur aucun résultat pour le progrès des droits de l'Homme. Cette absence de résultat est sans doute regrettable pour l'Europe mais les dirigeants chinois ne peuvent que s'en féliciter : ils ont évité une ingérence dans leurs affaires intérieures ; on les laisse affirmer leur rejet des valeurs universelles ; les capitales occidentales ferment les yeux sur ce déni de leurs valeurs essentielles et elles s'y habituent.

Autre événement d'importance en ce début de juin : les États-Unis se retirent de l'accord sur l'environnement signé à Paris en décembre 2015 (COP21). Ce « délit contre l'humanité » (S. Royal) est une véritable aubaine pour la Chine dans son long combat pour défier les États-Unis et se hisser au premier plan mondial. Saisissant l'occasion, Beijing a dénoncé fermement la faute américaine et s'est déclaré pour l'application de l'accord. Les effets bénéfiques ont été quasi instantanés : la Chine est devenue dans les médias le nouveau leader de la lutte pour la planète. Sur France-Inter le 2 juin, le ministre d'État Hulot fait confiance à « nos amis chinois » et la négociatrice française sur le

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



changement climatique, quand on lui fait remarquer que les Chinois donnent les chiffres qu'ils veulent bien donner, dit avoir les preuves des actions efficaces menées par Beijing.

Puisqu'il s'agit du sort du monde, la moindre des choses est de partir des faits. La Chine est le premier pays pollueur de la planète; elle a obtenu, en décembre 2015, pour continuer sa croissance l'autorisation de polluer encore un peu plus, mais à moindre rythme. Mais les mots sont les mots : moindre croissance de la pollution n'a jamais voulu dire diminution de la pollution. La Chine assure, il est vrai que la situation s'améliorera dans une décennie mais les promesses engagent surtout ceux qui les croient. De plus, hormis le commerce extérieur, les autorités ont la pleine maîtrise des statistiques, en particulier celles des grosses entreprises d'État polluantes; elles ne permettent à aucun expert étranger d'en vérifier le sérieux. Enfin, puisque le ministère de l'Environnement chinois déplore lui-même que les chantiers de dépollution prévus ne soient pas engagés, que les comptes rendus des entreprises soient falsifiés et que les directions coupables dressent mille obstacles devant les équipes d'inspection, il semble qu'on y devrait prêter plus d'attention.

Les manifestations de rue contre les industries polluantes sont nombreuses en Chine mais le plus souvent, elles trouvent devant elles des cordons de policiers anti-émeutes : aux yeux du pouvoir, la lutte pour l'environnement relève de l'État-Parti et ne peut être confiée à la « société civile », terme d'ailleurs honni et prohibé des écrits politiques. Peut-on encore rappeler ce qui s'est passé lorsque l'ambassade des États-Unis, constatant que les autorités ne disaient pas la vérité sur la pollution de l'air dans Beijing, a eu le culot de procéder à ses propres relevés et de les afficher pour en informer les citoyens de la capitale ? La réaction du gouvernement fut de dénoncer cette « inadmissible ingérence dans les affaires intérieures » du pays.

Il faut donc s'interroger sur la confiance accordée à la Chine. Est-il raisonnable dès le lendemain du retrait américain, de désigner comme héraut de cette lutte internationale de longue haleine pour la propreté de la planète le pays qui la pollue le plus et qui n'autorise

aucun contrôle sérieux de ses actions ? Est-ce sage, alors même que, comme ce bulletin l'a montré au fil des mois et des années, les administrations de l'écologie semblent avoir les plus grandes difficultés à assurer leur autorité sur les entreprises liées au Parti et à en sanctionner les manquements ?

## POUSSER LES MURS

L'expansion de la masse économique chinoise consolide l'État-Parti et lui donne les moyens et l'assurance pour se renforcer. Cet accroissement du pouvoir, parce qu'ordonné et continu, ne retient pas toujours l'attention. Il se manifeste sur trois plans.

1) Dans le domaine intérieur d'abord, où chaque semestre montre un pas en avant : le régime trouve de plus en plus insupportable toute parole critique; il ferme la bouche ou retire la plume à toute expression libre : celle des historiens, celle des avocats ou celle des universitaires comme tout dernièrement celle du professeur He Weifang. La pratique des aveux-confessions-repentirs, télévisés ou non, est devenue fréquente, avec à leur origine vraisemblablement des menaces sur les familles et des promesses de peine allégée, ou simplement des tortures.

L'expansion politique chinoise s'exerce aussi à la périphérie immédiate. Sur Hong Kong, où le régime affirme désormais son droit de supervision des fonctionnaires et des lois, son droit d'interpréter la Loi Fondamentale et sa volonté de reporter sine die l'instauration du suffrage universel. La politique de grignotage se poursuit et aborde le monde boursier : dix-neuf des sociétés d'État cotées à Hong Kong ont mis en place des cellules du Parti, au siège et dans les nombreuses filiales. Leur rôle est de « conseiller » ou de choisir les directions et les managers pour combattre les forces centrifuges. Les comités du Parti à Hong Kong appliqueront la ligne fixée à Beijing. Ils auront le dernier mot. Selon toute vraisemblance, le chef d'entreprise sera à leur tête dans la plupart des cas. Bref, la formule de Deng, conçue pour Taiwan puis étendue à Hong Kong : Un pays, deux systèmes, semble devoir être remplacée peu à peu par un pays, un système et demi, en attendant qu'il n'y ait plus

qu'un système en 2047 : un système, un parti, un État, un chef. Et tout ça bien sûr, sans élections ni contrôle populaire.

2) Dans les nouvelles îles artificielles méridionales : les dispositifs militaires y sont installés une fois pour toutes, Beijing fait fi des jugements négatifs de la Cour d'arbitrage de La Haye et menace de guerre les Philippines, si l'on en croit leur fantasque président. Vient de s'y ajouter la construction sur cinq ans d'un système d'observation sous-marin couvrant les mers de Chine orientale et méridionale.

L'objectif présenté est scientifique, vise à la prévention des désastres mais doit servir aussi à la sécurité nationale et à la protection des intérêts maritimes. Il ne peut qu'accroître les tensions puisqu'il va se construire dans une zone où la Chine affirme sa souveraineté malgré la contestation de tous les pays riverains.

3) Le régime chinois obtient aussi quelques succès à distance.

## INTERFÉRENCES HORS DE CHINE

D'abord en contrôlant ses propres ressortissants de l'étranger, notamment les étudiants. Son allergie à la démocratie s'est exprimée tout dernièrement sur les réseaux sociaux, en réaction aux paroles ingénues prononcées le 21 mai par une jeune étudiante de l'Université de Maryland, lors de la réception de son diplôme. Qu'avait osé dire Yang Shuping ? Que « la démocratie et la parole libre ne doivent pas être considérées comme garanties une fois pour toutes. La démocratie et la libre parole sont un air frais pour lequel il vaut de se battre ». Paroles sacrilèges : dès qu'elles parviennent en Chine par le site patriotard tenu par les étudiants conformistes, Yang Shuping devient une « traîtresse », « un chien courant de l'Occident ». La presse et le ministère des Affaires étrangères voient dans sa phrase « humiliante » la preuve d'un complot de l'Ouest pour pervertir les étudiants chinois. Toutes les adresses internet de Yang Shuping sont identifiées, avec force détails sur sa famille ; les pressions sont telles que la jeune fille se croit obligée, dès le lendemain 22 mai, de présenter des excuses et de dire qu'elle a compris la leçon. Mais les attaques ne cessent pas : on la

traite d'espionne. Le porte-parole des Affaires étrangères laisse entendre que, parmi les plus de 500 000 étudiants partis à l'étranger, seuls ceux qui s'en tiendront à des paroles patriotiques seront les bienvenus à leur retour en Chine.

Aux États-Unis encore, l'intervention masquée du pouvoir chinois s'est manifestée le 19 avril dans l'interruption brutale d'une émission en chinois de la Voix de l'Amérique. Le programme aurait dû durer trois heures ; il fut coupé par la direction après quatre-vingts minutes. C'est que l'invité Guo Wengui, longtemps proche des services de renseignements et réfugié aux États-Unis, assurait qu'il détenait des informations compromettantes sur le numéro 2 du régime, Wang Qishan, chargé de la lutte contre la corruption. Cette intervention dans le déroulement d'une émission n'a pas de précédent.

Un autre moyen d'intervention est le maintien de la fiction : Taïwan est partie intégrante de la République populaire. Et par suite, les Taïwanais sont des Chinois et, comme tels, relèvent de la justice chinoise. Il y a pourtant soixante-dix ans que Taïwan a sa vie propre : depuis la fin de la loi martiale en 1987, elle connaît des décennies de vie démocratique, de séparation des pouvoirs et de pluripartisme. Outre la jouissance des libertés, les conditions de vie et le niveau technique sont bien supérieurs à ceux du continent. Jusqu'à présent, le régime chinois se montrait avenant, accueillait les hommes d'affaires et les capitaux de Taïwan, laissant planer le rêve d'une réconciliation générale. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti démocratique progressiste en 2016, il n'en va plus de même ; les sourires ont fait place aux menaces. Tout ce qui peut, même indirectement saper l'autorité du parti, appelle répression. Lee Ming-che, membre du parti démocratique progressiste, qui venait chaque année sur le continent, a été la victime de ce raidissement. On l'a arrêté ce printemps à son entrée sur le territoire, au prétexte qu'il « mettait en danger la sécurité nationale » ; il aurait envoyé l'année dernière des messages sur la situation politique à Taïwan après l'élection de la présidente Tsai Ing-wen et aurait peut-être distribué quelques livres.

La même fiction est utilisée pour interdire que

Taiwan assiste à l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé (Genève, 22-31 mai). L'administration des Nations unies a précisé qu'elle n'accepterait pas non plus les journalistes à passeport de la République de Chine (Taiwan). Pour comprendre cet alignement des Nations unies sur les positions de Beijing, il n'est pas inutile de rappeler que l'organisation est dirigée depuis novembre 2006 par la Chinoise Margaret Chan, dont le mandat prend fin en juin prochain. Elle a fait partie du gouvernement de Hong Kong.

## EFFETS DÉLÉTÈRES SUR LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Toutes ces interventions déplacées, ces refus du droit, ce mépris de l'environnement juridique fragilisent les institutions internationales, d'autant plus qu'ils sont le fait d'une grande puissance, ayant droit de veto aux Nations unies, membre du Conseil de Sécurité, détenant aussi la direction de l'OMS et d'Interpol. Le 27 février, le nouveau secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, regrettait : « Le mépris des droits de l'Homme est une maladie qui se répand – au nord, au sud, à l'est et à l'ouest ». La Chine y prend toute sa part : elle fait la sourde oreille quand les organes des Nations unies dénoncent les arrestations arbitraires, les tortures sur les détenus et demandent des libérations immédiates ; elle répond sans la moindre sincérité aux

recommandations qui lui sont prodiguées lors de l'Examen Périodique Universel sur les droits de l'Homme, sans parler du rejet officiel des valeurs universelles sur lesquelles sont fondées les Nations unies.

Les premiers responsables de cette dévalorisation de l'ONU doivent être cherchés dans son organe central, le Conseil de sécurité et, en particulier, dans les membres permanents qui le composent. Qu'il n'y ait pas grand espoir à placer sur trois sur cinq des membres permanents du Conseil est évidemment affligeant et impose aux deux autres d'oser parler, d'oser saisir l'opinion et d'avoir les reins solides.

Heureusement, il y a dans ce régime chinois et ses soixante-huit ans de parti unique beaucoup d'anachronismes qui le minent. Ce désir d'expansion extérieure va se heurter au monde de l'étranger, qui n'a nulle envie d'admettre comme allant de soi les « caractéristiques chinoises », ni de partager « le rêve chinois » de renaissance et d'hégémonie. Le monde aujourd'hui n'est pas à l'image de la Chine, avec une petite poignée de dirigeants qui règnent sur plus d'un milliard d'hommes. Si peuplée que soit la Chine, les gens hors de ses frontières sont cinq fois plus nombreux. Elle n'est donc ni l'empire du milieu ni le centre de gravité du monde. Il serait bon qu'elle s'en rende compte, et si besoin, qu'on le lui rappelle avec fermeté.

**Alain Bouc**

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet</b>	p. 6
<b>Liberté religieuse</b>	p. 7
<b>Répression du mouvement démocratique</b>	p. 7
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité</b>	p. 8
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 10
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 11
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 11
Question ouïgoure.....	p. 11
<b>Hong Kong et Macao</b>	p. 12
<b>Taiwan</b>	p. 13
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 13
<b>Informations diverses</b>	p. 14
<b>Sources d'information</b>	p. 15
<b>Documentation</b>	p. 15

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base du taux de change lors de la diffusion de l'information.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

### 1<sup>er</sup> juin

Entrée en vigueur de la loi sur la cyber-sécurité (6 novembre 2016), qui renforce la surveillance des données pour les entreprises travaillant dans le pays. Elle restreint la collecte et la revente d'informations ainsi que leur envoi à l'étranger sans autorisation ; elle impose le stockage en Chine et impose de coopérer avec les autorités dans les phases d'enquête. Les sociétés étrangères ont émis de fortes réserves à l'égard de la loi, dans laquelle elles voient de possibles atteintes à la propriété intellectuelle et un moyen de les écarter des secteurs d'activités que le pouvoir veut contrôler. Les militants des droits civiques redoutent les conséquences de cette criminalisation de l'usage de l'internet. **(Reuters, 29 mai)**

### 29 mai

Une des voix libérales les plus respectées de Chine, dans son pays comme à l'étranger, le juriste et professeur de l'Université de Beijing He Weifang, a décidé de cesser ses activités sur les médias. Les incessantes attaques dont il est l'objet depuis des années dans la presse ou dans les manifestations de rue, le blocage répété de ses sites internet ou leur fermeture, ont fini par le décourager. La modération de ses propos n'a pas suffi pour qu'on lui accorde la liberté d'expression reconnue par les articles 35

et 41 de la Constitution. Ses contributions à des médias étrangers lui semblent peu utiles puisqu'elles sont inaccessibles à la plupart des internautes chinois. **(CDT, LDH, 29 mai)**

### 24 mai

Le ministère de la Culture annonce la fermeture de dix sites internet considérés comme hostiles et des sanctions administratives ou financières à l'encontre de quarante-huit sociétés. Il a mis fin aussi aux contrats radio de 547 personnes et confisqués des gains obtenus « de manière illégale ». **(Associated Press, 24 mai)**

### 2 mai

L'administration de l'internet introduit des contrôles supplémentaires sur les médias. Elle exige que tous les nouveaux sites diffusant des informations soient constitués en Chine, autorisés et placés sous l'autorité de citoyens chinois. Les sites mixtes doivent satisfaire des exigences de sécurité particulières. La gestion et la collecte de l'information doivent être distinguées, cette dernière devant dépendre de fonds publics. Les infractions donneront lieu à de fortes amendes, voire à des poursuites criminelles. Ces dispositions violent ouvertement l'article 35 de la Constitution. **(CPJ, 3 mai ; FIJ, 5 mai)**

### Silence sur les défaites

Le champion du monde du jeu de go (Weiqi en chinois), Ke Jie, s'est fait battre d'entrée le 23 mai dans la partie qui l'opposait au programme d'ordinateur AlphaGo AI, conçu par une filiale britannique de Google ; il a perdu aussi les deux suivantes, dont la dernière le 27 mai

Aux échecs Kasparov avait perdu contre Deep Blue en 1997 et ça n'avait rien de déshonorant. Mais le pouvoir chinois n'aime pas que l'image du pays soit ternie par une défaite, même si la bataille se déroule sur un

modeste plateau quadrillé (goban).

C'est pourquoi il a interdit de retransmettre la partie sur l'internet, en direct ou en différé, ou même de diffuser des commentaires sur la partie. La profusion des informations aurait pu atteindre le moral du jeune Ke Jie et préparer d'autres défaites humiliantes pour la Chine. Les trois parties du match sont diffusées sur YouTube et le public asiatique passionné de go s'en est délecté. Mais l'accès à YouTube et aux autres services de Google est resté bloqué pour les citoyens chinois **(Le Monde, Guardian, 24 mai)**

## Liberté religieuse

### 26 mai

Deux églises de la région de Wenzhou (Zhejiang) qui avaient refusé la pose de caméras de surveillance proposées "pour des raisons de sécurité" ont été privées d'électricité. Pour l'une, située à Gesancun, les autorités estiment que le nombre des fidèles pose un problème d'évacuation en cas d'incendie et elles ont donc aussi coupé l'eau. Il ne fait aucun doute qu'elles se soucient surtout de connaître les activités internes de l'église. Des temples bouddhistes ont été priés aussi d'accepter les caméras. Les églises chrétiennes des environs sont toutes pourvues d'appareil de surveillance. **(ChinaAid, 26 mai)**

### 19 mai

Le Bureau des Affaires religieuses de Guiyang (Guizhou) inflige une amende de 7 millions de yuans à l'un des deux pasteurs de l'église de Huoshi, - le second pasteur est en prison. Il leur reproche d'avoir créé des sites religieux sans autorisation : ils avaient effé tenté de remédier à la fermeture administrative des bâtiments (2009-2015) en maintenant quelques activités religieuses ; ils avaient reçu des donations pour 7 millions de yuans, somme que leur réclame à présent l'administration et qui, pour une large part n'est plus disponible. **(ChinaAid, 26 mai)**

## Répression du mouvement démocratique

### 30 mai

Comme chaque année, à l'approche de l'anniversaire du 4 juin 1989, les autorités s'efforcent d'interdire toute commémoration du massacre. Elles ferment les blogs sur l'internet (comme celui du professeur He Weifang, voir ci-dessus 29 mai). Elles ont assigné à résidence différents dissidents comme Zhang Kun, militant du Jiangsu, Huang Simin et son époux l'écrivain Li Xuewen, de Guangzhou.

Dans la province du Shandong, néanmoins, le professeur Sun Wenguang est parvenu à organiser chez lui une réunion commémorative le 24 mai ; la surveillance policière de son domicile s'est considérablement renforcée les jours suivants. **(RFA, 30 mai)**

### 30 mai

Le site Chinese Human Rights Defenders a identifié vingt-deux personnes aujourd'hui en détention qui avaient participé au mouvement démocratique de 1989. Ce sont

- l'écrivain du Jiangsu Yang Tongyan, condamné en 2006, 12 ans de prison ;
- Xie Changfa, du Hunan, membre du parti démocratique (PDC), condamné en 2009, 13 ans de détention ;
- le Prix Nobel Liu Xiaobo, condamné en 2009, 11 ans de détention ;
- le membre du PDC Liu Xianbin, du Sichuan, condamné à 10 ans en 2011 ;
- le militant du Sichuan Chen Wei, condamné en 2011 à 9 ans ;
- le militant du Guizhou Chen Xi, condamné en 2011 à 10 ans ;
- l'écrivain Zhu Yufu, de Hangzhou (Zhejiang), condamné en 2012 à 7 ans ;
- le poète Li Bifeng du Sichuan, condamné en 2012 à 10 ans ;
- le militant Zhao Haitong du Xinjiang, condamné en 2014 à 14 ans ;
- le militant Guo Feixiong du Guangdong, condamné en 2015 à 6 ans ;
- le moine Wu Zeheng, condamné à vie en

2015 ;

- le militant Tang Jingling du Guangdong, condamné en 2016 à 5 ans ;
  - le moine Sheng Guan (ou Xu Zhiiang), condamné en 2016 à 4 ans ;
  - le membre du PDC Chen Shuqing de Hangzhou, condamné en 2016 à dix ans et demi ;
  - le membre du PDC Lü Gengsong, condamné en 2016 à 11 ans ;
  - le militant du Sichuan Chen Yunfei, condamné en 2017 à 4 ans ;
  - le militant de Guangzhou Liu Shaoming, jugé en 2016, verdict non rendu ;
  - le militant de Chongqing Jiang Yefei, arrêté en mai 2016 en Thaïlande malgré son statut de réfugié
  - le militant du Sichuan Chen Bing, inculpé en avril 2017 ;
- s'y ajoutent, astreints à divers contrôles et privations de liberté, la journaliste Gao Yu, condamnée à 5 ans mais libérée pour raison médicale ; l'avocat Pu Zhiiang, condamné en décembre 2015 à trois avec sursis et le militant Zhai Yanmin, condamné en août 2016 à 3 ans avec sursis. **(CHRD, 1<sup>er</sup> juin)**

### 26 mai

Arrestation officielle du Taïwanais Li Ming-che pour "subversion du pouvoir d'État". Le militant démocrate avait été appréhendé le 19 mars au Hunan, peu après son entrée en Chine à partir du territoire de Macao. Li Ming-che avait soutenu des organisations démocratiques "dans le dessein de renverser le système politique" et ce faisant, il "mettait en danger la sécurité nationale". Les autorités chinoises assurent qu'il a reconnu ses fautes. Li Ming-che est le premier Taïwanais arrêté pour "subversion". Cette qualification fait peser la menace d'un emprisonnement à vie.

Li Ming-che avait travaillé autrefois pour le Parti démocrate progressiste aujourd'hui au pouvoir. Son épouse assure qu'il se rend chaque année

sur le continent, qu'il n'a eu que quelques discussions occasionnelles et qu'il ne s'est livré à aucune activité subversive. Elle a protesté le 29 mai pour n'avoir pas été officiellement informée sur le sort de son époux.

Le ministère de la Justice de Taiwan a demandé des informations conformément à l'accord passé avec le continent pour la lutte contre le crime; il a requis des assurances concernant la santé du détenu, sa sécurité et le respect des droits de la défense. Il demande que sa famille puisse lui rendre visite et qu'il soit libéré dès la fin de l'enquête.

(**Taipei Times, 28 mai ; SCMP, 27 mai**)

### 16 mai

Un nouveau projet de loi vise à organiser une surveillance intensifiée des individus suspects et facilite la perquisition des locaux. Le texte élargit les pouvoirs de questionner, de recueillir des matériaux, d'installer des postes de surveillance dans les bureaux ou les ensembles commerciaux, avec les moyens techniques appropriés.

Le projet conforte l'extension des pouvoirs d'intervention constatée depuis quelque temps par les militants des droits civiques, notamment avec la pose de caméras de surveillance, l'écoute des conversations téléphoniques et la multiplication des contrôles, y compris sur les familles de détenus. Il prolonge la loi sur la Sécurité nationale adoptée en 2014.

(**Reuters, 26 mai**)

## Peur des fantômes

29 avril, quarante-neuvième anniversaire de la mort de Lin Zhao, la jeune militante dont l'héroïsme continue d'effrayer le pouvoir.

Autour de sa tombe, la police a placé des caméras de surveillance et du personnel de la sécurité. De son vivant, son esprit rebelle la condamnait à perdre la vie. Mais aujourd'hui encore, même morte, il faut se méfier de son âme et installer un dispositif de surveillance. Journaliste et poétesse, Peng Linzhao, d'abord une communiste convaincue, se dresse contre la campagne de dénonciation des droitiers qui fait suite au mouvement des

Cent fleurs (1957). Elle est arrêtée en 1960 et condamnée à vingt ans de prison. Elle est exécutée à Shanghai en avril 1968. Privée de stylo, elle utilise pour écrire son sang et une épingle à cheveux; elle reproche au parti d'utiliser l'idéalisme de sa génération et affirme que la lutte contre la dictature du Guomindang ne justifiait pas qu'on en créât une autre.

Sa réhabilitation en 1981 n'empêche pas qu'elle soit encore considérée aujourd'hui comme un personnage subversif. Autrement dit, c'était une erreur de la condamner mais il est criminel de rappeler l'erreur: l'image du Parti doit rester immaculée.

## Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

### 18 mai

Des commissaires politiques du parti vont être installés à partir du 20 mai dans les 610 cabinets d'avocats de Tianjin. Cette grande agglomération proche de Beijing est la première à accepter ce contrôle de la loyauté envers chef du P.C.C. dans un milieu professionnel non directement subordonné au parti communiste. On ignore si cette expérience pilote sera étendue à d'autres agglomérations. Le rôle du commissaire sera de renforcer la discipline du parti et de consolider son autorité parmi les 5500 avocats de la ville. (**SCMP, 18 mai**)

### 18 mai

La police de Changsha (Hunan) diffuse une séquence vidéo de l'avocat Jiang Tianyong, que l'on voit marcher dans un corridor en un lieu indéterminé et en bonne santé apparente. La prise de vue est supposée réfuter les allégations de tortures en détention, sévices qui auraient entraîné un gonflement de ses jambes et l'empêcheraient de se déplacer. La famille et l'avocat de Jiang Tianyong mettent en doute l'authenticité de la vidéo et notent que la police continue de leur refuser un droit de visite. Le

détenu a perdu sa licence professionnelle en 2009 mais a continué de se battre pour le respect des droits de l'Homme. Il a disparu le 21 novembre 2016, alors qu'il devait prendre un train allant de Changsha à Beijing. Sa famille a appris à la mi-décembre son inculpation pour subversion et sa détention à Zhengzhou (Henan). (**SCMP, 18 mai**)

### 18 mai

Quatre épouses d'avocats arrêtés à l'été 2015 et toujours détenus ont demandé lors d'une audition devant des parlementaires des États-Unis que Washington intervienne pour la libération des prisonniers et pour qu'il soit mis fin aux tortures qu'ils subissent. Deux autres épouses ont fait parvenir un message vidéo, allant dans le même sens. Ces femmes sont Chen Guiqiu, épouse de Xie Yang; Wang Qiaoling, épouse de Li Heping; Jin Bianling, épouse de Jiang Tianyong; Wang Yanfeng, épouse de Tang Jingling; Li Wenzu, épouse de Wang Quanzhang; Lee Chin-yu, épouse de Lee Ming-che, de Taïwan, détenu depuis le 19 mars. Récemment libérés après une longue incarcération, Xie Yang et Li Heping portent les



## L'affaire Guo Wengui ou comment la Chine change les programmes de Voice of America

Interpol – dirigé par le Chinois Meng Hongwei – a émis le 19 avril une “notice rouge” pour signifier au monde entier qu’il souhaite arrêter Guo Wengui, homme d'affaires installé aux États-Unis et proche de l'ancien chef du contre-espionnage chinois Ma Jian. L'arrestation de ce dernier en 2014 avait poussé le milliardaire à quitter la Chine. Depuis, il affirme en savoir beaucoup sur quelques-uns des responsables de la lutte contre la corruption menée au sein du Parti et de l'État chinois et se dit prêt à en exposer les turpitudes.

Il a déclaré le 19 avril sur les ondes de la Voix de l'Amérique qu'il détenait des informations sur l'enrichissement douteux du beau-père du responsable de la lutte contre la corruption, le chef de la Commission du parti pour l'Inspection de la discipline et bras droit

de Xi Jinping, Wang Qishan. Wang Qishan est sans doute l'homme le plus puissant du régime après Xi Jinping ; Guo Wengui assure que c'est le chef du Parti lui-même qui lui a demandé d'enquêter sur Wang. Ces allégations laissent donc penser à une fissure du pouvoir tout en haut de la hiérarchie. Il y a de quoi inquiéter les autorités chinoises, puisqu'elles avaient menacé d'une “réponse sérieuse” si l'entretien était diffusé. De fait, l'émission de trois heures prévue le 19 avril au service chinois de la Voix de l'Amérique a été brutalement interrompue après un peu plus d'une heure, évidemment par suite de pressions de Beijing. Il est sans précédent qu'une administration étrangère puisse intervenir dans les programmes radio d'un autre pays.

*On peut trouver de dernières informations sur cette affaire douteuse, qui pourrait ébranler le régime chinois, dans Initiatives for China. How China managed to muffle the Voice of America. Sasha Gong, 23 mai 2017. (www.initiativesforchina.org)*

séquelles des mauvais traitements infligés. Tang Jingling subit une peine de cinq ans d'incarcération. On ne sait rien du sort réservé aux autres détenus. **(AP, Reuters, 19 mai)**

### 9 mai

Libération de l'avocat Li Heping, arrêté en juillet 2015 pour “subversion du pouvoir d'État” et condamné à une peine de prison assortie de sursis. L'avocat est sorti vieilli et très affaibli d'une détention de plus six cents jours ; il y a été frappé et torturé, notamment par des chocs électriques ; son épouse affirme que les gardiens avaient noué ses poignets et ses chevilles ; il est resté soixante jours en isolement total. **(RTHK, 12 mai ; Wei quanwang, 23 janvier)**

*Note : l'avocat n'a plus le droit d'exercer sa profession. Il est connu pour avoir assuré la défense de dissidents célèbres (Gao Zhisheng, Chen Guangcheng) et de membres de la secte Falungong. Son frère, l'avocat Li Chunfu, a été détenu plus de cinq cents jours et souffre de troubles psychiques depuis sa remise en liberté.*

### 11 mai

Le procès, ouvert le 8 mai à Changsha (Hunan), de l'avocat Xie Yang, poursuivi pour “subversion du pouvoir d'État” et “trouble à l'ordre du tribunal” s'est terminé par une remise en liberté sous caution. Arrêté en juillet 2015, il a fait état à plusieurs reprises, de mauvais traitements et

de tortures infligés pendant sa détention. L'un de ses avocats, Chen Jiangang, avait diffusé des entretiens avec lui sur ce point (cf. documentation du précédent bulletin). L'Union européenne avait exprimé ses inquiétudes et demandé que la lumière soit faite à ce sujet. Lors du procès, Xie Yang a plaidé coupable et affirmé qu'il avait trompé le public, ajoutant qu'on lui avait lavé le cerveau dans des sessions de formation à Hong Kong et en Corée du Sud, avec l'idée “de renverser le système en place” et “d'implanter en Chine le système constitutionnaliste occidental”. Ses amis affirment que ces confessions ont été extorquées par la violence. Son avocat Chen Jiangang, qui n'avait pu le rencontrer depuis février, a été arrêté début mai ; les autorités judiciaires l'ont remplacé par deux avocats désignés sans informer la famille. **(RFA, 11 mai)**

### 21 avril

La revue Biologie des tumeurs retire cent sept articles de ses archives parus entre 2012 et 2016 en raison des falsifications contenues dans les notes d'analyse qui avaient permis leur publication. Toutes ces fabrications provenaient d'institutions chinoises prestigieuses, comme le Département de neurochirurgie de l'hôpital Tongji, relevant de l'Université de Shanghai. **(Global Times, 1<sup>er</sup> mai)**

## La campagne contre la corruption (suite)

### 31 mai

Un tribunal de Zhangjiakou (Hebei) condamne à la prison à vie l'ancien chef du Bureau des Statistiques et ancien vice-ministre des Finances Wang Baoan. Il avait de 1994 à 2016 accepté des pots-de-vin pour une valeur dépassant 22 millions de dollars.

### 31 mai

Un tribunal de Liupanshui (Sichuan) condamne à dix ans de détention l'ancien gouverneur adjoint du Sichuan Li Chengyun. Ce dernier était probablement impliqué dans le réseau de corruption dont le chef était Zhou Yongkang, ancien responsable de la Sécurité et membre permanent du Bureau politique du parti, condamné à la prison à vie en 2015.

### 26 mai

Exécution de l'ancien chef de la police en Mongolie intérieure. Zhao Liping avait été condamné à mort pour meurtres, détention d'armes à feu et détournements de fonds.

### 23 mai

Condamnation à la prison à vie de Liu Kesheng, président de la Fédération de l'industrie et du commerce de Tongcheng (Anhui). Motifs de la condamnation : recueil illégal de fonds, fraude sur les prêts et sur des contrats et détournements de fonds. Il s'était enfui en juin 2014 et fut arrêté le

mois suivant. Pour complicité, sa sœur a été condamnée à onze ans de prison.

### 22 mai

Annonce de la mise en accusation du vice-président de l'assemblée populaire du Shaanxi, Wei Minzhou. Il avait été secrétaire général du parti pour la province et devint en 2012 le chef du parti pour Xi'an, la capitale du Shaanxi. Il était encore apparu en public trois heures avant l'annonce de son inculpation.

### 18 mai

Condamnation d'un haut responsable du Zhejiang à quatre ans d'incarcération pour distribution de pots-de-vin et trafic de devises. Zhao Shaolin était un ancien membre du comité permanent du Parti dans la province et ancien secrétaire général du Parti provincial. La légèreté relative de la peine s'expliquerait par les aveux de l'intéressé, parce qu'il cherchait à obtenir des avantages pour son fils et non pour lui-même et par sa dénonciation d'autres délinquants.

### 11 mai

L'ancien chef du Bureau des statistiques, Wang Baoan plaide coupable devant le tribunal de Zhangjiakou pour avoir reçu vingt-deux millions de dollars en pots-de-vin entre 1994 et 2016. Il avait été vice-ministre des Finances de 2012 à 2015. Le parti communiste l'avait exclu en août 2016. Il est accusé aussi "d'incartades sexuelles" et « d'activités superstitieuses ».

## Condition ouvrière. Conflits du travail

### 26 mai

De nouvelles tensions apparaissent sur le marché de l'emploi. Selon une enquête du groupe Zhaopin, les salaires des nouveaux diplômés ont diminué de 16 % en un an. Près de 40 % des nouveaux diplômés n'ont pas trouvé un travail correspondant à leur formation. L'écart est particulièrement fort pour ceux qui se destinaient à l'enseignement et qui n'obtiennent que des salaires situés en bas de l'échelle. (CLB, 26 mai)

### 11 mai

Le rapport 2017 de la société Zhaopin, sur la base d'une étude menée auprès de plus de 40 000 personnes, met en lumière les craintes éprouvées par les femmes quant à leur emploi et leur niveau de vie en cas d'enfant. 62,7 %

des femmes ayant un enfant n'en veulent pas de second. Les raisons en sont : "le manque de temps et d'énergie" (41,9 %), l'augmentation des dépenses (36,9 %) et le souci concernant la poursuite de la vie professionnelle (35,2 %). 63,4 % des femmes ayant un emploi estiment qu'une grossesse nuirait beaucoup à leur carrière. Plus de la moitié des femmes interrogées croient qu'il leur serait difficile de retrouver un emploi après l'accouchement. (PR Newswire, 11 mai)

*Note : Comme le relève le China Labour Bulletin (1<sup>er</sup> juin), ce sentiment et l'expérience de la vie quotidienne montrent que la loi sur la protection des droits et des intérêts des femmes (art. 27) et la loi sur le travail (art. 29) ne sont pas appliquées dans nombre d'entreprises.*

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

**29 mai**

Il apparaît que dans plusieurs villages du Hebei, une des provinces les plus touchées par la pollution de l'air, de l'eau et des sols, les entreprises échappent au contrôle de leurs obligations légales en effectuant de nuit les opérations les plus polluantes. Sensibles aux effluents nauséabonds, des résidents appellent les inspecteurs de l'environnement mais ceux-ci refusent de se déplacer la nuit.

**(Reuters, 29 mai)**

*Le bulletin d'avril (rubrique 5) faisait déjà état du mécontentement du ministère de l'Environnement devant la mauvaise volonté des entreprises à respecter les engagements nationaux (rétention d'informations, falsification de statistiques, refus des visites d'inspection, voire séquestration des contrôleurs, etc.)*

**11 mai**

Plus d'un millier de policiers anti-émeute ont tenté de mettre fin à des manifestations organisées depuis dix jours à Dongwang, près de Xingtai (Hebei). Les participants protestent contre les gaz toxiques émis par l'entreprise Hebei Xingfei Chemical, effluents qui causeraient des vomissements et des quintes de toux, accompagnés de troubles psychiques. Les manifestants avaient l'intention de bloquer l'entrée de l'usine pour suspendre l'exploitation en attendant les résultats d'une enquête. La police a arrêté plusieurs personnes.

**(RFA, 11 mai)**

---

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

**19 mai**

Immolation par le feu du jeune moine Jamyang Losal, devant l'hôpital de Jianzha (préfecture tibétaine autonome de Huangnan, dans la province du Qinghai). Le moine appartenait au monastère Gyerteng. Il avait été détenu une dizaine de jours pour avoir diffusé sur Wechat une photo du Dalaï-Lama. **(HKFP, 22 mai)**

**10 mai**

Libération après cinq ans de détention de Lobsang Gyatso, un moine du monastère de Kirti. Il s'était immolé par le feu le 13 février 2012 sur la route principale de Ngaba (Sichuan) et avait alors 19 ans. Des témoins visuels affirment qu'il a subi la torture et de mauvais traitements en cours de détention.

**(Phayul, 12 mai)**

**4 mai**

Arrestation du moine Gonpo, du monastère Oephung dans la préfecture de Kardze (Sichuan). Il était suspecté d'avoir diffusé des informations sur des immolations par le feu.

**(Phayul, 9 mai)**

**2 mai**

Immolation par le feu de l'adolescent Chagdor Kyab, dans la municipalité de Bora (préfecture autonome tibétaine de Gannan au Gansu).

**(Central Tibetan administration, 9 mai)**

**30 avril**

Libération trois ans avant la fin de sa peine – treize ans de détention – de Jampal, prisonnier politique du Gansu arrêté le 14 mars 2008 après avoir manifesté dans la ville de Tserima. En raison des mauvais traitements subis en prison, sa famille a eu du mal à le reconnaître.

**(Phayul, 4 mai)**

---

### Question ouïgoure

**26 mai**

A l'occasion du ramadan (26 mai-24 juin), plusieurs administrations chinoises ont pris des mesures qui vont à l'encontre des traditions observées par la population musulmane.

Comme les années précédentes, le jeûne est strictement interdit aux fonctionnaires, aux enseignants et au personnel du secteur des services. La préfecture de Hotan, district de

Qaraqash, organise des séances de sport collectifs pour les étudiants, malgré le manque d'énergie dont souffrent inévitablement ceux qui observent le jeûne. Elle y ajoute des réunions d'étude et la diffusion de films de propagande communiste le vendredi, jour réservé à la prière. Les restaurants devront rester ouverts dans l'ensemble de la Région autonome.

**(RFA, 26 mai)**

**25 mai**

Les autorités ont entrepris de confisquer les Corans édités avant 2012, en raison de leur contenu "extrémiste". La décision a été prise le 15 janvier; elle a conduit au retrait de plusieurs centaines de volumes. Certains villageois ont donné toutes les versions qu'ils possédaient, mêmes celles qu'autorise le parti, pour éviter les désagréments. **(RFA, 25 mai)**

**16 mai**

La Chine fait l'achat d'équipements qui permettront d'enregistrer l'A.D.N. d'un grand nombre d'habitants du Xinjiang. Depuis l'année dernière, la remise d'échantillon d'A.D.N. est nécessaire pour l'obtention d'un passeport et les voyages à l'étranger. Les autorités ont recueilli depuis 1989 les A.D.N. de quarante millions de personnes. Les nouveaux équipements permettront d'en enregistrer quelque dix mille par jour et plusieurs millions par an. La loi chinoise ne prévoit pas de protection concernant le recueil d'informations à caractère privé. **(Associated Press, 16 mai)**

**8 mai**

Selon l'ambassadeur de Syrie en Chine, quelque cinq mille Ouighours combattraient dans différents groupes hostiles au pouvoir

syrien. Leur itinéraire, à partir du Xinjiang, passerait par l'Asie du Sud-Est et la Turquie. Pour nombre d'observateurs, le chiffre fourni est exagéré, dans le dessein d'obtenir le soutien de Beijing à la politique syrienne. Les contrôles imposés à la population lors des sorties du territoire empêcheraient le départ d'un aussi grand nombre de combattants. Les sources publiques chinoises elles-mêmes sont prudentes : il est question de trois cents Ouighours dans les rangs des Djihadistes ou de cent militants qui recevraient un entraînement en Syrie ou en Irak. Une étude américaine de juillet 2016 parle de 118 individus originaires de Chine, dont 114 Ouighours. **(Reuters, 8 mai ; UHRP, 9 mai)**

**26 avril**

Le militant ouïghour Dolkan Isa, membre de l'Organisation des Nations non représentées (U.N.P.O.), a dû quitter l'enceinte du Forum des Nations unies sur les questions indigènes qui se tenait à New York. Le secrétaire général du Congrès mondial ouïghour n'a reçu aucune explication de la part du personnel des Nations unies qui lui montrait la porte. Il a encore été interdit d'entrée deux jours plus tard. **(UHRP, 8 mai)**

---

## Hong Kong et Macao

**27 mai**

Zhang Dejiang, membre permanent du bureau politique du PCC affirme à l'Assemblée nationale que Beijing dispose de "pouvoirs implicites" auxquels il n'a pas été prêté une attention suffisante. Il s'est montré très clair sur l'état de subordination dans lequel se trouvait l'ancienne colonie britannique, remettant en cause la neutralité des fonctionnaires du territoire.

En particulier, les équipes en charge de Hong Kong "doivent se composer de patriotes qui respectent le peuple chinois, qui soutiennent le recouvrement de sa souveraineté par la Chine et qui ne menacent en rien la prospérité et la stabilité" de Hong Kong. Le gouvernement central doit "vérifier que les autorités de Hong Kong respectent la Loi fondamentale et font allégeance au pays et à Hong Kong". **(SCMP, 27 mai ; HKFP, 30 mai)**

*Note : Ce pouvoir de supervision ne figure nulle part dans la Loi fondamentale de 1990 et ne correspond pas précisément aux conceptions formulées alors par Deng Xiaoping. Le droit d'intervention de la Chine se limite à la Défense et aux Affaires étrangères (art.48). Cette prise de position reconnaît implicitement que le pouvoir à Hong Kong n'appartient pas vraiment à l'exécutif officiel et qu'il se trouve de fait à Beijing.*

**23 mai**

Arrestation de vingt et un employés pour avoir maquillé des tests de sécurité concernant le ciment utilisé sur le gigantesque pont qui va relier Hong Kong à la ville de Zhuhai et à Macao. Les sommes engagées sur le chantier sont énormes mais le non-respect des normes de sécurité pourrait entraîner la reconstruction de parties déjà achevées du chantier. Originaire de Chine proprement dite, un des constructeurs mis en cause avait déjà été impliqué, il y a deux ans, dans des achats de matériaux hors normes. **(SCMP, 24 mai)**

**18 mai**

Des poursuites judiciaires sont engagées à l'encontre de Leung Kwok-hung, membre du Conseil législatif et opposant. Il lui est reproché d'avoir saisi le 15 novembre 2016 au cours d'un débat le dossier d'un officiel non élu, alors que ce dernier se servait sans autorisation de documents à diffusion restreinte. Leung avait ensuite transmis le dossier à des collègues de son bord. Le motif officiel des poursuites est le trouble apporté au fonctionnement du Conseil; la discussion d'alors portait sur la destruction de trois villages pour faire place à la construction de logements neufs. Les villageois ont été informés début mai de leur éviction. Leung Kwok-hung est convoqué au tribunal pour le 12 juin. **(HKFP, 19 mai)**

## Taiwan

### 3 juin

Les Nations unies refusent la participation des syndicats de Taiwan à l'assemblée générale de l'Organisation internationale du Travail (Genève, 5-17 juin), au motif que la République de Chine n'est pas un État membre de l'ONU

**(Focus Taiwan, 3 juin)**

### 24 mai

L'instance judiciaire suprême de Taïwan déclare que l'interdiction légale du mariage homosexuel viole la Constitution, car chacun doit jouir des mêmes droits au mariage. Cette décision ouvre pour la première fois en Asie la voie au mariage homosexuel et à une modification en conséquence du code civil. Vingt mille personnes se sont rassemblées près de l'assemblée législative pour soutenir cette évolution du droit. Les opposants demandent l'organisation d'un référendum sur le sujet.

**(Focus Taiwan, RTE, 24 mai ; Taipei Times, 28 mai)**

### 22 mai

Début de manœuvre à tirs réels de cinq jours sur le territoire de l'île, comme riposte à une attaque sur plusieurs fronts en provenance du

continent. Y participent des avions P-3C détecteurs de sous-marins, des Mirage 2000-5 et des F-16, des hélicoptères d'attaque Apache AH-64E. La partie la plus intense des opérations devait se dérouler aux abords des îles Penghu, situées dans le détroit de Taïwan. Des généraux américains en retraite conseillent l'armée taïwanaise. Plus au sud, près de l'île Taïping, en mer de Chine méridionale, des garde-côtes devaient se livrer à des manœuvres défensives les 24, 25 et 26 mai.

**(SCMP, 23 mai)**

### 9 mai

La Chine ferme l'entrée de Taïwan à la session annuelle de l'Organisation mondiale de la Santé, tenue à Genève du 22 au 31 mai. Le Bureau de Beijing pour les Affaires de Taïwan assure que cette exclusion ne peut avoir aucune conséquence pour la santé des insulaires. Taiwan avait à l'OMS un statut d'observateur depuis 2009. Les officiels chinois ont déclaré que leur refus se justifiait par la non-acceptation par Taïwan du "consensus de 1992", selon lequel il n'existe qu'une seule Chine, dont fait partie Taïwan.

**(Reuters, 10 mai)**

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

### 24 mai

Deux avions de combat chinois interceptent un appareil de surveillance américain P3-Orion au-dessus de la Mer de Chine méridionale. L'un d'entre eux se serait approché à 180 mètres de l'avion des États-Unis. Celui-ci, de source américaine, se trouvait dans un espace aérien international. Un avion chinois est passé devant lui, bloquant ses capacités de manœuvre. Le Pentagone déclare que cette interception était "dangereuse et non professionnelle", ce que le ministère chinois de la Défense a catégoriquement nié le 28 mai, ajoutant que la responsabilité des incidents incombait entièrement aux États-Unis.

**(Reuters, 27 mai ; SCMP, 28 mai)**

### 24 mai

Le destroyer américain porteur de fusées USS Dewey est entré, à l'intérieur de l'archipel des Nansha/Spratleys, dans les douze milles nautiques du récif Mischief/Meiji, que la Chine a transformé en île artificielle, ce qui lui permet d'élargir ses eaux territoriales. En 2016, la Cour internationale d'arbitrage de La Haye avait dénié à la Chine la souveraineté sur les récifs. Le ministère de la Défense chinois a annoncé l'envoi sur place de deux destroyers pour identifier le bâtiment, lui lancer un avertissement

et le contraindre à quitter la zone. Le passage du destroyer américain est la première opération de contestation des revendications chinoises depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. **(Reuters, SCMP, 25 mai)**

### 18 mai

Deux avions de combat chinois ont intercepté un appareil américain W-135 de détection des radiations liées à des essais nucléaires. L'avion se trouvait dans l'espace international au-dessus de la Mer de Chine orientale. Le côté américain critique vivement les modalités "non professionnelles" de cette interception, ce que le côté chinois nie formellement. Le 8 février, une collision avait déjà failli se produire entre un avion espion américain et un appareil de l'aviation chinoise. **(AP, Reuters, 19 mai)**

### 18 mai

La ministre nipponne de la Défense proteste contre l'entrée d'un drone du gouvernement chinois dans l'espace maritime de l'archipel des Senkaku/Diaoyu. Elle qualifie l'intrusion de « grave violation de notre souveraineté nationale ». Quatre navires garde-côtes chinois s'étaient approchés de l'archipel, peu avant l'incident. **(Reuters, Kyodo, 19 mai)**

**15 mai**

Lors d'un entretien avec le chef d'État philippin Duterte, le président chinois Xi Jinping déclare que si Manille persiste à s'appuyer sur la décision de la Cour d'arbitrage de La Haye (qui nie la souveraineté chinoise sur les îles du sud),

la Chine fera la guerre. Tels sont du moins les propos rapportés par Duterte le 19 mai à Manille, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue des premières discussions sino-philippines sur la Mer de Chine méridionale. **(SCMP, 20 mai)**

---

## Informations diverses

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

**24 mai**

Les analystes de Moody's ont dégradé d'un cran la notation de vingt-six entreprises d'État chinoises après avoir abaissé leur appréciation du crédit souverain du pays. Ils estiment que les réformes en cours vont ralentir l'accroissement de la dette globale (300 % du P.I.B. environ, dont 68 % pour la dette publique et 164 % pour la dette des sociétés) mais qu'elles sont incapables d'y mettre fin. En réponse, le ministère des Finances a déclaré que les experts américains usaient de méthodes qui surestimaient les difficultés économiques chinoises et sous-estimaient les capacités du gouvernement à faire face par des réformes en profondeur. **(Moody's, 24 mai; SCMP, 25 mai; Reuters, 28 mai)**

**22 mai**

Lors d'un symposium tenu à l'Université de Beijing, un chercheur de l'Université du Wisconsin a estimé qu'en raison d'une surestimation des naissances, la population totale chinoise était inférieure d'environ quatre-vingt-dix millions aux chiffres officiels et atteignait 1,29 milliard d'individus. Ce chiffre rectifié est inférieur à la population officielle de l'Inde qui s'élevait en 2016 à 1,33 milliard. **(SCMP, 23 mai)**

**22 mai**

Un train chargé de quarante et un containers emplis de produits chinois quitte Shenzhen (Guangdong) pour Minsk, la capitale de la Biélorussie située à 9900 kilomètres. Le voyage devrait durer deux semaines environ. Il existe déjà une ligne Chongqing-Duisbourg (Sichuan-Allemagne) et une liaison Yiwu (Zhejiang) vers Londres ou Madrid. Les trois lignes reçoivent les productions de vingt-neuf grandes villes chinoises. **(SCMP, 23 mai)**

**20 mai**

Les opérations du contre-espionnage chinois face à la C.I.A. des États-Unis ont abouti à l'incarcération d'une vingtaine d'agents et à

l'exécution d'une douzaine au moins d'entre eux de fin 2010 à fin 2012. En conséquence, les sources d'information américaines en provenance de Chine auraient sensiblement diminué depuis le début de la décennie. Le renseignement américain ne semble pas avoir clairement identifié l'origine des fuites qui ont permis le démantèlement d'une partie de ses réseaux en Chine. **(New York Times, 20 mai)**

**17 mai**

Parallèlement à la dégradation des relations entre Beijing et Taipei, liée à l'élection (mai 2016) à la tête de l'État de la Taïwanaise Tsai Ying-wen, favorable à l'indépendance de l'île, le nombre des visiteurs chinois de Taïwan a diminué de 42 % au premier trimestre 2017. Il est passé en un an de 1,14 million à 659 000. Les touristes chinois du continent représentaient 33 % du total des visiteurs de l'île en 2016. **(AFP, 17 mai)**

**9 mai**

Le départ à l'automne de la biologiste Nieng Yan pour l'université américaine de Princeton amène les milieux scientifiques à s'interroger sur la politique d'incitation au retour en Chine des intellectuels et chercheurs installés à l'étranger. Cette politique aurait amené depuis 1949 2,6 millions de personnes à retourner au pays, mais ses effets seraient annihilés par un courant inverse d'expatriation. Celui-ci s'expliquerait par les réserves des milieux officiels à l'égard de toute recherche fondamentale risquée et par la préférence pour les projets à objectifs aisés à atteindre. Revenue en Chine en 2007, la biologiste a décidé de retrouver son poste à Princeton. **(SCMP, 9 mai)**

**28 avril**

Selon le rapport annuel du Bureau national des Statistiques sur les travailleurs migrants, le nombre de ces derniers s'élevait à 281,71 millions à la fin 2016. La moitié d'entre eux (49,7 %) est née après 1980. L'âge moyen est de trente-neuf ans. Le salaire moyen est de 3 275 yuan (428 €). **(SCMP, 28 avril)**

## Sources d'information

64tianwang, AFP., Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Foreign Correspondents' Club of China, Freedom House, GlobalVoices, Hong Kong Free Press, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for

Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Jing Wang, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, TealeafNation, Tibet Post International, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

## Documentation

### **Mass Crackdown on Chinese Lawyers and Defenders. Human Rights in China. 27 avril 2017.**

Ce numéro de HRIC fait le point à la fin avril sur ce qui est advenu des quelque trois cents avocats appréhendés en juillet 2015 à travers la Chine. Il comprend une chronologie détaillée et la liste à jour à fin avril des personnes disparues ou demeurrées en détention.

**Téléchargeable sur le site [http://www.hrichina.org/en/mass-crackdown-chinese-lawyers-and-defenders?utm\\_source=HRIC+Updates&utm\\_campaign=6d32afe813-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2017\\_05\\_09&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_b537d30fed6d32afe813-253377033](http://www.hrichina.org/en/mass-crackdown-chinese-lawyers-and-defenders?utm_source=HRIC+Updates&utm_campaign=6d32afe813-EMAIL_CAMPAIGN_2017_05_09&utm_medium=email&utm_term=0_b537d30fed6d32afe813-253377033)**

### **Graphique des prisonniers politiques incarcérés, tués ou disparus. Huffington Post. 19 mars 2017.**

Les informations sur les prisonniers politiques chinois ne sont pas facilement accessibles. D'abord, parce que "il n'y a pas de prisonniers politiques en Chine". Ensuite, parce que toutes les données touchant à la répression, - effectifs des campas de travail, détenus des prisons clandestines, nombre des condamnations à mort, nombre d'exécutions etc.- font partie des secrets d'État que personne n'a à connaître. Ni les Chinois : en quoi ces informations pourraient-elles les intéresser ? Ni les étrangers ou les Nations unies : ça ne les regarde pas. Se fondant sur la base de données construites par le Congrès américain (Commission sur la Chine), le Huffington Post propose un graphique d'un intérêt exceptionnel. Y figurent depuis 1981, année par année, de manière nominative et en fonction des raisons de leur arrestation 8765 nom de détenus. Chacun d'eux est représenté par un petit carré, sur lequel on peut cliquer avec une souris informatique pour obtenir le nom. Les motifs d'arrestation retenus sont répartis sur six domaines : questions

ethniques, liberté religieuse, liberté d'expression, lutte pour les droits civiques, appartenance au groupe Falungong et autres. Si cette liste comportait des erreurs ou s'il y avait des précisions à apporter, nous suggérons à la Chine de l'améliorer, puisqu'elle a en main tous les documents nécessaires.

**Téléchargeable sur le site [http://www.huffingtonpost.com/entry/political-prisoners-china-database\\_us\\_589a1d83e4b09bd304be3300?utm\\_source=HRIC+Updates&utm\\_campaign=1e8f3d4f30-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2017\\_05\\_25&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_b537d30fed1e8f3d4f30-253377033](http://www.huffingtonpost.com/entry/political-prisoners-china-database_us_589a1d83e4b09bd304be3300?utm_source=HRIC+Updates&utm_campaign=1e8f3d4f30-EMAIL_CAMPAIGN_2017_05_25&utm_medium=email&utm_term=0_b537d30fed1e8f3d4f30-253377033)**

### **(Rappel) Over-worked and under-paid. The Long-Running Battle Of China's Teachers For Decent Work. China Labour Bulletin. Mai 2016, 35 pp.**

Le corps enseignant représente 2 % de la population active mais il en est une des fractions les plus dynamiques, si l'on en juge par le nombre des manifestations et des grèves qu'il organise. De grandes disparités existent entre le corps professoral des meilleures écoles des grandes villes et les enseignants des districts ruraux à bas niveau de vie, dont les rémunérations sont très basses. L'appareil syndical officiel ne permet pas que s'expriment les revendications collectives.

**Téléchargeable sur le site <http://clb.org.hk/sites/default/files/Teachers%20final.pdf>**

### **2016 Human rights situation in east turkestan, Annual report. World Uyghur Congress. Mai 2017. 33 pp.**

Le rapport présente de manière approfondie la politique que mène le régime à l'égard de la population ouïgoure. En particulier toutes les atteintes aux droits fondamentaux reconnus par les institutions internationales dont est membre la Chine – et d'ailleurs par sa propre

constitution. S'y ajoutent des discriminations économiques patentées, la violation non dissimulée du droit d'asile et le rapatriement des Ouïghours partis pour fuir la répression.

**Téléchargeable sur le site <http://www.uyghurcongress.org/en/wp-content/uploads/2017/05/WUC-Human-Rights-in-East-Turkestan-2017-1.pdf>**

**Report Of The Special Rapporteur On Extreme Poverty And Human Rights On His Mission To China. Assemblée générale des Nations unies. 6-23 juin 2017.20 pp**

Le rapport de Philip Alston donne les résultats de la mission effectuée du 15 au 23 août 2016. M.Alston ne cache pas que l'administration l'a

empêché d'avoir les contacts qu'il souhaitait avec la société civile et que plusieurs de ses interlocuteurs ont été victimes de manœuvres d'intimidation. Il note les progrès réalisés dans les dernières décennies mais aussi les extrêmes inégalités : 1 % des ménages détient un tiers de la richesse du pays ; les 25 % les plus pauvres ne détiennent qu'1 % de cette richesse. Nous n'avons pu analyser en détail ce texte qui nous est parvenu tardivement.

**Téléchargeable sur le site <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G17/076/79/PDF/G1707679.pdf?OpenElement>**